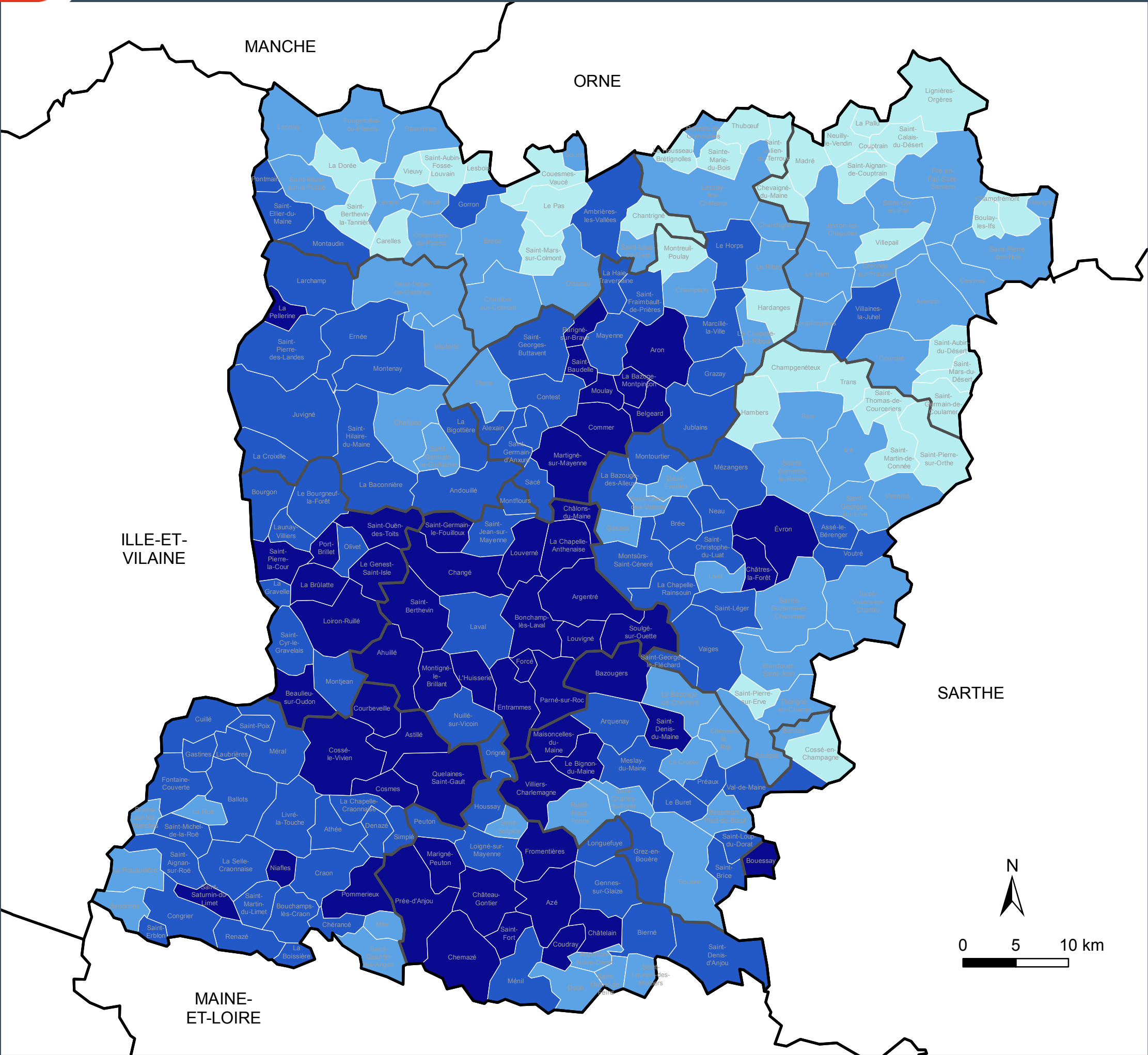


PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN MAYENNE EN 2015



Part des résidences principales en 2015 :

- Moins de 70 %
- De 70 à 80 %
- De 80 à 90 %
- Plus de 90 %

Moyenne départementale : 85,9 %

Moyenne régionale : 84,3 %

Moyenne nationale : 82,5 %

Note : limites des communes et des EPCI au 01/01/2018

